



(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(43) Date de publication:
03.02.2010 Bulletin 2010/05

(51) Int Cl.:
H04H 60/29 (2008.01) **H04H 60/33 (2008.01)**
H04H 60/37 (2008.01) **H04H 60/46 (2008.01)**

(21) Numéro de dépôt: 09164429.4

(22) Date de dépôt: 02.07.2009

(84) Etats contractants désignés:
AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR
HR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MK MT NL NO PL
PT RO SE SI SK SM TR
Etats d'extension désignés:
AL BA RS

(30) Priorité: 29.07.2008 FR 0804331

(71) Demandeur: **Alcatel Lucent**
75008 Paris (FR)

(72) Inventeurs:

- Verdot, Vincent**
91620 Nozay (FR)
- Poussiere, Fabrice**
91620 Nozay (FR)

(74) Mandataire: **Hedarchet, Stéphane**
Alcatel Lucent
Intellectual Property & Standards
54 rue La Boétie
75008 Paris (FR)

(54) Procédé de mesure de l'audience de flux média disponibles à la demande dans un réseau IMS et serveur d'application média pour la mise en oeuvre du procédé

(57) L'invention concerne un procédé de mesure de l'audience de flux média disponibles à la demande dans un réseau IMS, lesdits flux étant fournis à des utilisateurs d'un terminal (1) par des services média (2), ledit réseau IMS comprenant un serveur d'application média (4) relié au terminal (1) par l'intermédiaire d'un serveur mandataire (3), ledit procédé prévoyant la création par les uti-

lisateurs de signets d'identification (6) de sections des flux média qu'ils visualisent et d'utiliser lesdits signets afin de générer (8) un indice d'audience (9) en fonction des sections des flux média. L'invention concerne également un serveur d'application média (5) comprenant des moyens de mise en oeuvre du procédé de mesure de l'audience.

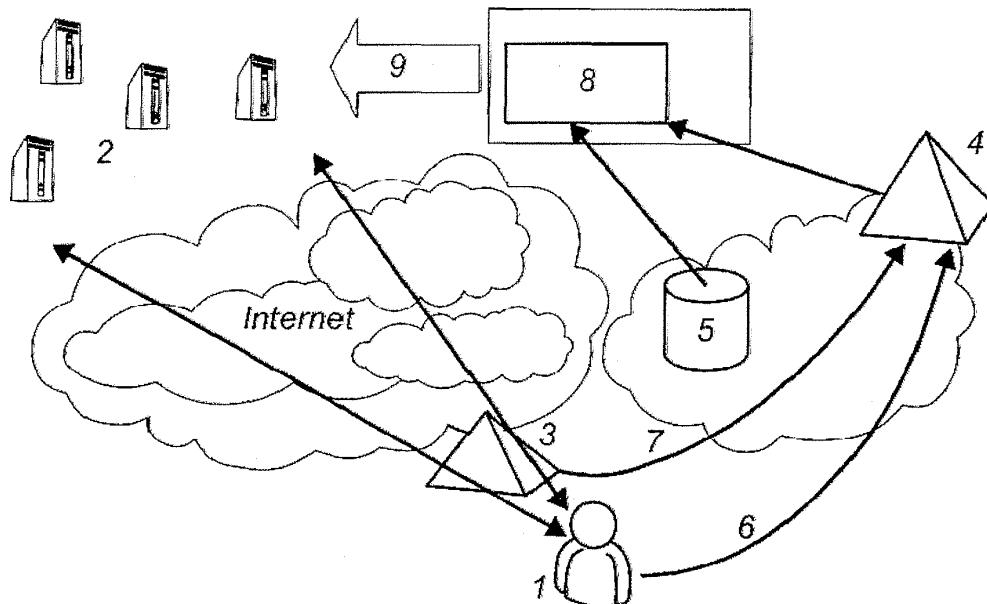


Fig. 1

Description

[0001] L'invention concerne un procédé de mesure de l'audience de flux média disponibles à la demande dans un réseau IMS et un serveur d'application média comprenant des moyens de mise en oeuvre du procédé de mesure de l'audience.

[0002] La fourniture de services basés sur des flux média disponibles à la demande est une question majeure pour de nombreux services média, à savoir des sites Internet tels que Youtube®, Google® Vidéo ou des sites de chaînes télévisées.

[0003] Tout d'abord, les flux média ont un pouvoir d'attraction non négligeable pour les utilisateurs. Les sites Internet permettant l'accès à des flux média tels que des vidéos connaissent un développement considérable.

[0004] Par ailleurs, ces flux média représentent un très grand potentiel de revenus publicitaires pour les gérants de ces sites Internet

[0005] En effet, à l'aide d'analyses sur l'utilisateur recevant le flux média, il est en principe possible de joindre un contenu à fins publicitaires adapté à cet utilisateur. Plus précisément, le produit ou service faisant l'objet d'un message publicitaire a, en principe, pour acheteur-cible l'utilisateur recevant le flux média.

[0006] Toutefois, ce potentiel de revenus publicitaires est sous-exploité en raison d'une faible connaissance de l'utilisateur du service média. En effet :

- les services média génèrent des statistiques pour l'intégralité des flux qu'ils transmettent, sans distinguer la section du flux intéressant particulièrement chaque utilisateur;
- les services média peuvent uniquement générer des statistiques pour les flux qu'ils transmettent eux-mêmes, ce qui réduit beaucoup l'intérêt de générer de statistiques compte tenu du fait que les utilisateurs utilisent de nombreux services média différents;
- eu égard au grand nombre de services média qu'ils utilisent les utilisateurs ne s'identifient pas. Les services média ne peuvent donc pas créer de profil systématique de leurs utilisateurs.

[0007] L'invention a pour but de pallier aux insuffisances de l'art antérieur en proposant un procédé de mesure de l'audience de flux média disponibles à la demande dans un réseau IMS et un serveur d'application média comprenant des moyens de mise en oeuvre du procédé de mesure d'audience.

[0008] A cet effet, et selon un premier aspect, l'invention propose un procédé de mesure de l'audience de flux média disponibles à la demande dans un réseau IMS, lesdits flux étant fournis à des utilisateurs d'un terminal par des services média, ledit réseau IMS comprenant un serveur d'application média relié au terminal par l'intermédiaire d'un serveur mandataire, ledit procédé prévoyant la création par les utilisateurs de signets d'identification de sections des flux média qu'ils visualisent et

d'utiliser lesdits signets afin de générer un indice d'audience en fonction des sections des flux médina.

[0009] Selon un deuxième aspect, l'invention propose un serveur d'application média pour la mesure de l'audience de flux média disponibles à la demande dans un réseau IMS, ledit serveur comprenant des moyens pour générer un indice d'audience en fonction de signets d'identification de sections de flux média.

[0010] D'autres particularités et avantages de l'invention apparaîtront dans la description, faite en relation avec les figures annexées représentant:

- un schéma illustrant l'architecture pour la mise en oeuvre d'un procédé de mesure de l'audience de flux média disponibles à la demande (figure 1);
- un diagramme illustrant les indices d'audience générés par un serveur d'application média (figure 2).

[0011] On décrit ci-dessous un procédé de mesure de l'audience de flux média disponibles à la demande par un serveur d'application média.

[0012] Selon le procédé décrit, l'architecture comprend un terminal 1 d'au moins un utilisateur intégrant un lecteur média tel que MediaPlayer® ou RealPlayer®.

[0013] Au préalable, l'utilisateur du terminal est abonné à au moins un service média fournissant des flux média disponibles à la demande.

[0014] Le terminal peut être fixe, tel qu'un ordinateur, ou mobile, tel qu'un assistant numérique personnel (Personal Digital Assistant ou « PDA »).

[0015] Le serveur média 2 est une application permettant la fourniture de flux média disponibles à la demande, telle que Youtube®, Google® ou CNN®.com.

[0016] L'architecture comprend également un serveur mandataire 3 qui est intégré dans un réseau IMS (IP Multimedia Subsystem,) et qui est relié au terminal par l'intermédiaire du réseau.

[0017] L'architecture comprend en outre un serveur d'application média 4 intégré dans le réseau IMS et relié au terminal 1 par l'intermédiaire du serveur mandataire 3. Le serveur d'application média 4 comprend une base des données personnelles d'identification 5 des utilisateurs, à savoir notamment leur adresse IP, leur âge, leur activité et leurs préférences de flux média.

[0018] Suite à une requête, au moins un flux média est fourni à au moins un utilisateur d'un terminal 1 par des services média 2.

[0019] Toute requête émise par le terminal 1 à destination d'un service média 2 transite par le serveur mandataire 3, ledit serveur mandataire comprenant des moyens pour mémoriser les flux requins.

[0020] Une fois la requête émise, le service média 2 envoie au terminal 1 un flux média via le serveur mandataire 3, flux qui est visualisé par l'utilisateur à l'aide du lecteur média du terminal 1.

[0021] Le lecteur média affiche sur l'écran du terminal 1 des moyens de génération de signets d'identification 6 sur le lieu média,

[0022] En effet, le procédé prévoit la création par les utilisateurs de signets d'identification 6 de sections des flux média qu'ils visualisent. Ces moyens de création de signets d'identification 6 sont disponibles grâce à une fonction du serveur d'application média 4.

[0023] Les signets d'identification 6 sont des marque-pages électroniques permettant à leur utilisateur de mettre en mémoire une section de flux média, notamment afin de pouvoir y revenir ultérieurement. Ces signets peuvent être sauvegardés et partagés dans des sites-web spéciaux.

[0024] Les signets d'identification 6 de sections des flux média comprennent au moins deux pointeur:

- un premier pointeur indiquant la provenance du flux média, c'est-à-dire l'identification d'une vidéo donnée provenant d'un service média donné, et
- un deuxième pointeur identifiant la section du flux média.

[0025] En particulier, le deuxième pointeur indique un temps correspondant à la section au sein du flux média.

[0026] Ainsi, l'utilisateur peut créer un signet d'identification 6 afin d'indiquer une période spécifique au sein du flux média ou indiquer le moment de début et de fin de la section qui l'intéresse dans le flux média qu'il visualisé.

[0027] Le signet d'identification 6 ainsi créé est transmis au serveur mandataire 3 qui mémorise ledit signet et l'associe au flux média qu'il a préalablement mémorisé.

[0028] Le serveur mandataire enregistre les données relatives à l'identification des flux média visualisés 7 par les utilisateurs ainsi que les signets d'identification créés par lesdits utilisateurs.

[0029] Ces données d'identification des flux média visualisés 7 et ces signets d'identification 6 sont transmis par le serveur mandataire 3 au serveur d'application média 4.

[0030] Le serveur d'application média 4 comprend des moyens pour générer 8 un indice d'audience 9 en fonction de signets d'identification 6 de sections de flux média.

[0031] Selon un mode de réalisation représenté dans la figure 2, l'indice d'audience 9 peut être représenté par une courbe A réalisé en fonction des sections du flux média identifiées par les signets d'identification 6.

[0032] Ainsi, l'indice d'audience 9 de chaque section du flux média pour un utilisateur peut être représenté par la courbe A.

[0033] Selon un autre mode de réalisation, l'indice d'audience 9 est généré 8 en fonction de données personnelles, d'identification 5 des utilisateurs, lesdites données étant mémorisées dans une base de données au sein du serveur d'application média 4.

[0034] Dans ce mode de réalisation, le serveur d'application média 4 comprend des moyens pour coupler les données personnelles d'identification 5 des utilisateurs dans le réseau IMS avec les signets d'identification 6 de sections des flux média qu'ils visualisent, afin de générer 8 un indice d'audience 9 fonction également des dites données personnelles 5.

[0035] Les données personnelles 5 peuvent être organisées pour créer des communautés d'utilisateurs, par exemple par tranche d'âge et/ou par activité professionnelle et/ou par préférences de flux média. A cet effet, le serveur d'application média 4 comprend des moyens pour créer des communautés d'utilisateurs à partir des données personnelles d'identification 6 desdits utilisateurs et des moyens pour coupler les dites communautés d'utilisateurs avec les signets d'identification 6.

[0036] Ainsi, le serveur d'application média 4 peut générer 8 un indice d'audience 9 fonction d'au moins une communauté.

[0037] La figure 2 représente les indices d'audience 9 en fonction des sections du flux média identifiées par les signets d'identification 6, chaque courbe A, B, C correspondant à l'indice d'audience 9 pour une communautés.

Revendications

1. Procédé de mesure de l'audience de flux média disponibles à la demande dans un réseau IMS, lesdits flux étant, fournis à des utilisateurs d'un terminal (1) par des services média (2), ledit réseau IMS comprenant un serveur d'application média (4) relié au terminal (1) par l'intermédiaire d'un serveur mandataire (3), ledit procédé prévoyant la création par les utilisateurs de signets d'identification (6) de sections des flux média qu'ils visualisent et d'utiliser lesdites signets afin de générer (8) un indice d'audience (9) en fonction des sections des flux média.
2. Procédé Selon la revendication 1, **caractérisé en ce que** les signets d'identification (6) comprennent un premier pointeur indiquant la provenance du flux média et un deuxième pointeur identifiant la section du flux média.
3. Procédé selon la revendication 2, **caractérisé en ce que** le deuxième pointeur indique un temps correspondant à la section au sein du flux média.
4. Procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 3, **caractérisé en ce que** le serveur mandataire (3) enregistre les données relatives à l'identification des flux média visualisés (7) par les utilisateurs ainsi que les signets d'identification (6) créés par lesdits utilisateurs.
5. Procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 4, **caractérisé en ce qu'il** prévoit de coupler les

données personnelles d'identification (5) des utilisateurs dans le réseau IMS avec les signets d'identification (6) de sections des flux média qu'ils visualisent, afin de générer (8) un indice d'audience (9) fonction également des dites données personnelles (5). 5

6. Procédé selon la revendication 5, **caractérisé en ce que** les données personnelles (5) sont organisées pour créer des communautés d'utilisateurs, le dit procédé prévoyant de coupler lesdites communautés avec les signets d'identification (6) pour générer (8) un indice d'audience (9) fonction d'au moins une communauté. 10

15

7. Serveur d'application média (4) pour la mesure de l'audience de flux média disponibles à la demande dans un réseau IMS, ledit serveur étant relié par l'intermédiaire, d'un serveur mandataire au terminal des utilisateurs auxquels sont fournis les flux média et comprenant des moyens pour générer (8) un indice d'audience (9) en fonction de signets d'identification (6) de sections de flux média, lesdits signets d'identification étant créés par les utilisateurs qui visualisent lesdites sections. 20

25

8. Serveur d'application média (4) selon la revendication 7, ledit serveur comprenant en outre des moyens pour coupler les données personnelles d'identification (5) des utilisateurs dans le réseau IMS avec les signets d'identification (6) de sections des flux média qu'ils visualisent, afin de générer (8) un indice d'audience (9) fonction également des dites données personnelles. 30

35

9. Serveur d'application média (4) selon la revendication 7 ou 8, ledit serveur comprenant en outre des moyens pour créer des communautés d'utilisateurs à partir des données personnelles d'identification (5) desdits utilisateurs et des moyens pour coupler les communautés d'utilisateurs avec les signets d'identification (6) pour générer (8) un indice d'audience (9) fonction d'au moins une communauté. 40

45

50

55

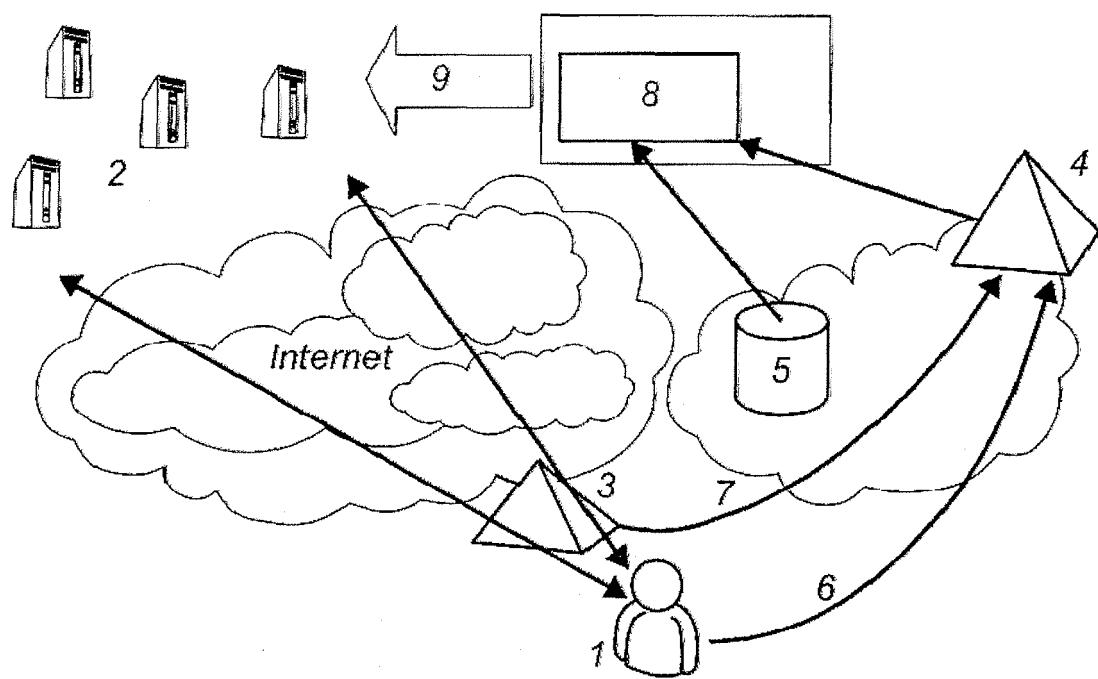


Fig. 1

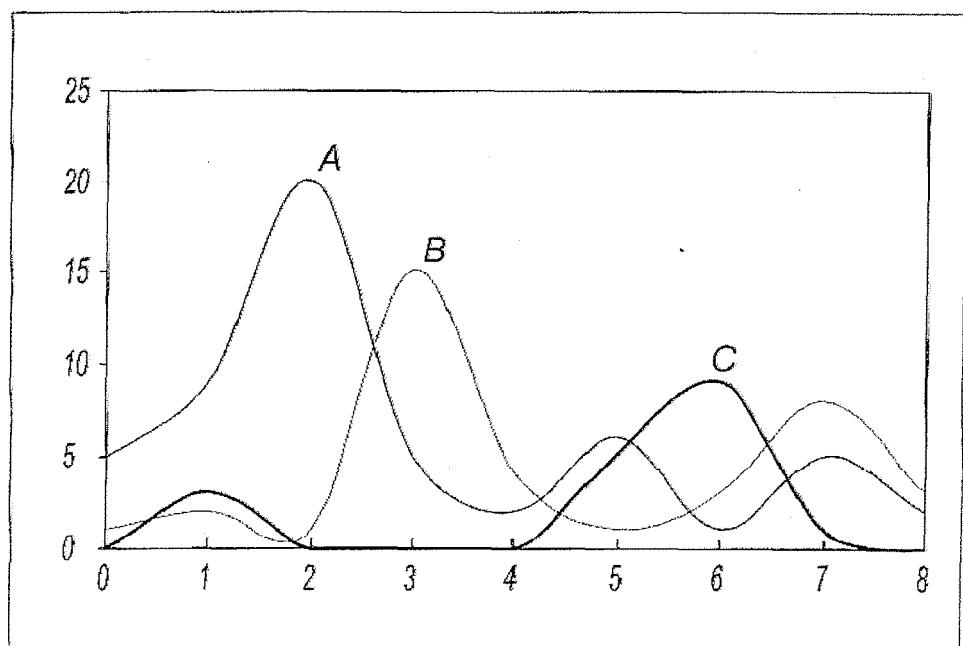


Fig. 2



RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande
EP 09 16 4429

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes			
X	US 2004/215698 A1 (BERTIN CHRISTIAN [FR]) 28 octobre 2004 (2004-10-28)		1,9	INV. H04H60/29
Y	* alinéa [0011] - alinéa [0018] * * alinéa [0037] - alinéa [0039] * * alinéa [0067] * * alinéa [0070] - alinéa [0075] * * alinéa [0102] - alinéa [0110] * -----		2-6,8,9	H04H60/33 H04H60/37 H04H60/46
Y	WO 01/93091 A (KONINKL PHILIPS ELECTRONICS NV [NL]) 6 décembre 2001 (2001-12-06) * page 2, ligne 1 - page 3, ligne 4 * * page 3, ligne 16 - page 5, ligne 2 * * page 5, ligne 19 - page 6, ligne 31 * * page 7, ligne 8 - ligne 24 *		2-6,8,9	
A	US 2002/188746 A1 (DROSSET JOSEPH [US] ET AL) 12 décembre 2002 (2002-12-12) * alinéa [0008] - alinéa [0014] * * alinéa [0069] - alinéa [0070] * * alinéa [0151] - alinéa [0168] * -----		1-9	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC)
A	US 2008/086741 A1 (FELDMAN KONRAD [US] ET AL) 10 avril 2008 (2008-04-10) * alinéa [0016] - alinéa [0018] * * alinéa [0021] * * alinéa [0034] * -----		1-9	H04H
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications				
1	Lieu de la recherche Munich	Date d'achèvement de la recherche 25 novembre 2009	Examinateur Vaquero, Raquel	
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES <p>X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire</p> <p>T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant</p>				

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 09 16 4429

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.

Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

25-11-2009

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication		Membre(s) de la famille de brevet(s)		Date de publication
US 2004215698	A1	28-10-2004	AT AU DE EP ES FR WO	365417 T 2002333948 A1 60220802 T2 1421763 A2 2289165 T3 2827450 A1 03009530 A2		15-07-2007 03-03-2003 21-02-2008 26-05-2004 01-02-2008 17-01-2003 30-01-2003
WO 0193091	A	06-12-2001	CN EP JP	1630869 A 1307830 A2 2003535535 T		22-06-2005 07-05-2003 25-11-2003
US 2002188746	A1	12-12-2002	AU WO	1704900 A 0022761 A1		01-05-2000 20-04-2000
US 2008086741	A1	10-04-2008	WO	2008045899 A1		17-04-2008